

Agréments

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Services pour Jeunes - Agrément.

L'agrément du 28 juillet 2023 illimité dans le temps est accordé à « Corps grand-ducal d'incendie et de secours », ayant son siège à 3, Boulevard de Kockelscheuer, L-1821 Luxembourg, pour l'activité de son Service d'Information pour jeunes et son Service de Formation « Corps grand-ducal d'incendie et de secours » sis à 3, Boulevard de Kockelscheuer, L-1821 Luxembourg.

L'agrément illimité dans le temps prend cours le 28 juillet 2023, et est enregistré sous le numéro **INF FORM AI 202307/07**.

<https://legilux.public.lu/eli/etat/adm/pa/2023/07/28/b2684/jo>